



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
De l'association « les Jardins de Cérés-AMAP »  
Du 4 décembre 2004  
A Villiers le Bâcle**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 – Présentation des membres du Conseil d'Administration**
- 2 – Rappel des principes d'une AMAP**
- 3 – Présentation de l'AMAP « Les Jardins de Cérés »**
- 4 – La présence des Jardins de Cérés dans son environnement**
- 5 – Le bilan financier 2003/2004 « patates »**
- 6 – La campagne 2003/2004**
- 7 – Le futur**
- 8 – La campagne 2004/2005**
- 9 – Les autres projets**
- 10– Election du Conseil d'Administration**
- 11– Constitution des groupes de travail**

**INTRODUCTION**

Le Président François LERIQUE ouvre cette 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale en se félicitant de la présence de nombreux membres de l'association, (120 personnes) et les remercie de leur présence.

Il introduit la séance en exprimant que tous les adhérents, au cours de cette 1<sup>ère</sup> année de lancement ont fait une expérience active, constructive et conviviale et que tous « NOUS AVONS APPRIS » sur les modes culturels, les risques, les modes relationnels ... et constate que la démarche entreprise s'est appuyée sur un vrai mouvement collectif.

**1 – PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET « DE NOS FERMISERS DE FAMILLE ».**

Isabelle MORGAN est à l'origine du projet les Jardins de Cérés, trésorière, assure par mail les contacts avec les membres de l'association.

Cyril GIRARDIN apporte ses connaissances en matière de pommes de terres : variétés, méthodes culturales

Sabine MARC assure la logistique du contrat viande.

Emmanuelle SALEZ gère le répondeur téléphonique : actualités, les messages, rendez-vous et aide Isabelle MORGAN dans les tâches diverses : courrier , relationnel .

Morvan SALEZ assure une veille sur le développement des actions des AMAP, d'alliance Ile-de-France et les problèmes liés à la biodiversité.

Emmanuel PIGNOT qui gère toute la logistique informatique, «cheville ouvrière » indispensable, il assiste Corinne MEYNIAL dans le suivi pratique du contrat « Patates », la communication et de l'ensemble des interactions au sein de l'association.

Armelle TOUNAIRE qui suit les techniques de production des Pommes de terre et les rencontres agro-biologiques.

Marie-Thérèse OBADIA suit le projet d'implantation de maraîchage sur Verrières le Buisson, en contact avec la Municipalité de ladite ville et rédige les comptes-rendus.

Corinne MEYNIAL, est en charge du contrat patates , coordonne les contrats individuels et recherche des extensions vers d'autres produits : sel, huile, marchés flottants...

Arnaud CHIFFAUDEL, apporte ses compétences en matière de statuts et est impliqué dans la réflexion et la logistique de l'ensemble de l'association, notamment dans le domaine de la prévention et de l'environnement du Plateau de Saclay.

Claude PETIT, travaille sur la problématique du développement du territoire et sur les alternatives à l'urbanisation du plateau.

Isabelle GAUDIN est le « rédacteur en chef » et « l'éditeur » des bulletins et fiches d'information.

François LERIQUE, est le « Président » depuis la 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale constitutive de l'association.

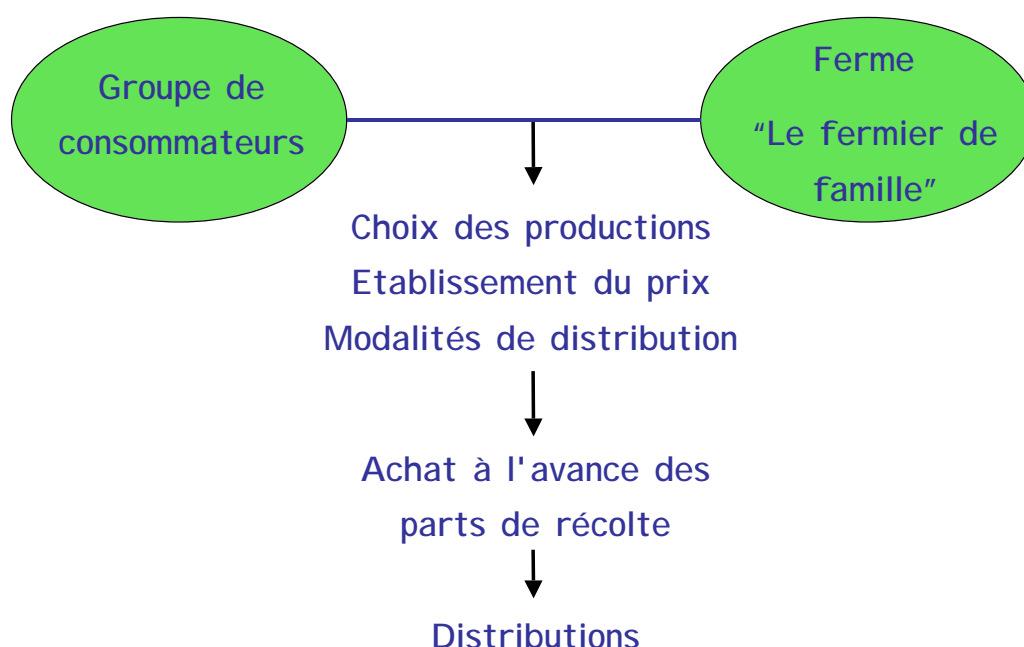
Emmanuel et Christiana VANDAME, agriculteur et agricultrice sont « PARTENAIRES » de l'association, ils assurent l'interaction incontournable de leurs activités et de l'association et « réciproquement ».

## 2 – RAPPEL DES PRINCIPES D'UNE AMAP

François LERIQUE rappelle que le concept de l'AMAP s'appuie sur un partenariat étroit entre un producteur et des consommateurs.

L'objectif est :

- d'offrir au consommateur des aliments de bonne qualité gustative et sanitaire,
- d'établir une relation équitable entre un producteur dont le revenu sera garanti et le consommateur qui connaît le coût des produits,
- de favoriser ou de rétablir le dialogue social entre consommateurs et producteurs,
- avoir un rôle pédagogique par le biais de visites à la ferme ou de présentation des cultures sur les champs,
- de participer aux activités de l'association. Emmanuel VANDAME ajoute que ce dispositif lui permet de connaître les destinataires de ses cultures.



Cette association groupe de consommateurs – fermier de famille implique le respect des engagements d'une part de coté des consom'acteurs, qui préachètent, sont solidaires de l'association et d'autre part du coté du producteur qui assure une production de qualité, s'implique sur un volet pédagogique et est garant de la transparence économique et des pratiques culturelles.

Emmanuel VANDAME rappelle que dans ce contexte, il s'était engagé sans savoir comment les évènements allaient se dérouler et quel serait le résultat de l'expérience.

### **3. PRESENTATION DES JARDINS DE CERES AMAP**

Au fil de l'année et des idées, l'association s'est structurée.

Elle s'organise globalement de la façon suivante :

- Un conseil d'administration qui assure la gestion, l'organisation, la communication et la coordination,
- Des groupes de réflexions et d'actions :
  - le groupe Ferme Vandame : Contrat Patate, objectifs céréales, huiles de colza, du blé au pain,
  - le groupe Viande qui démarre ses activités avec un contrat sur 2005,
  - le groupe Verrières (maraîchage)
  - le groupe Vie du territoire qui réfléchit à des actions alternatives, le foncier, la biodiversité, le projet d'une maison du vivant sur le plateau,
  - un groupe autres produits avec le volet sel, marchés flottants (sur commande).

Ces groupes ne sont pas exhaustifs et d'autres pourront se constituer pour concrétiser diverses idées. Ceci traduit l'originalité de l'association qui s'intéresse à plusieurs thématiques.

Il est rappelé qu'à l'origine de l'association, Isabelle MORGAN avait pour objectif de créer un réseau dont les motivations étaient de disposer d'aliments de proximité dont il serait possible de connaître la traçabilité, de défendre l'environnement et de préserver les terres agricoles du Plateau de Saclay à proximité.

Après avoir pris des contacts avec des agriculteurs du Plateau de Saclay, Cristiana et Emmanuel VANDAME ont répondu de façon positive au projet et sont devenus « Nos fermiers de famille ».

L'association a fédéré ce réseau avec des adhérents venus d'autres associations préexistantes ayant des motivations partagées et d'horizons géographiques diverses (91,78,92,75,94,77,35...).

Cette dynamique se traduit par une activité du conseil d'administration « élargi » à tous les porteurs d'idées et d'actions (groupes patate, groupe viande etc...)

### **4. LA PRESENCE DES JARDINS DE CERES**

L'association insère ses activités dans un contexte ouvert :

- Elle a participé à des forums et manifestations notamment au Salon Marjolaine, au Conseil National du Développement Durable, à diverses journées des associations sur les communes alentour.
- Elle a adhéré à l'UASPS : Union des Associations pour la Sauvegarde du Plateau de Saclay et des Vallées. Ce collectif est ainsi représentatif auprès des collectivités locales ou de leur groupement (CAPS).

- Elle a entretenu des liens avec la presse afin de communiquer sur les actions entreprises : articles dans le Parisien, que Choisir, le Monde, le Nouvel Observateur, France Info etc....

- Elle entend être présente dans l'Alliance « Paysans consommateurs d'Ile-de-France. »

François LERIQUE apporte quelques précisions sur cette association. Ce type d'association existe d'ores et déjà en Région PACA, Rhône Alpes, Champagne Ardennes et Midi Pyrénées.

Cinq AMAP se sont créées en Ile-de-France sur Nanterre, Pantin, Saclay, Paris 12<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et de nombreux projets sont en gestation.

Cette alliance des AMAP a pour objectifs d'aider à la création d'autres AMAP, d'assurer des échanges entre les producteurs, les consommateurs et entre elles, de sensibiliser les élus et les institutions à cette démarche, de développer la création de G.F.A.

La création d'un emploi est envisagée pour aider les nouveaux projets et rechercher des subventions européennes et Régionales.

Participent comme membres, Cristiana et Emmanuel VANDAME, Morvan SALEZ et François LERIQUE (Président de cette instance) .

## **5 – LE BILAN DE LA SAISON 2003/2004**

### **5.1 – Les activités « le Contrat Patates »**

Corinne MEYNIAL fait le bilan des activités. Un contrat test a été lancé sur la culture de la pomme de terre. Les contractaires ont été nombreux et actifs et ont tenu leur engagement en s'impliquant sur le « terrain ». La synergie du groupe a été une bonne surprise.

Quelques aléas ont été surmontés, le problème des chèques perdus dans le cambriolage de la maison de Cristiana et Emmanuel VANDAME. Corinne remercie les adhérents qui ont été compréhensifs dans le règlement de ce problème.

Le buttage un peu haut qui a « permis » une matinée de « débutage » sympathique et a eu pour intérêt de pratiquer un désherbage manuel très efficace. Les aléas climatiques : pas assez d'eau, et le mildiou... qui a « apprécié » notre récolte.

Néanmoins l'expérience a été positive et engage à poursuivre dans cette voie.

### **5.2 - Les marchés flottants**

André RIBOT, batelier explique qu'il milite pour la réhabilitation de l'utilisation des voies d'eau qui sont aujourd'hui utilisées le plus souvent par des bateaux de tourisme. Le déplacement sur les voies d'eau est géré par le service des voies navigables de France et les trajets sont très ralentis par les nécessaires autorisations de passage des nombreuses écluses. Il transporte donc des denrées non périssables qui permettent de faire connaître les produits du terroir de la région de Béziers.

Les produits font l'objet de commande directement du producteur au consommateur mais hors AMAP. Il conviendra qu'un groupe prenne en charge ces produits.

### **5.3 - Fleur de sel et sel de paludier de Guérande**

Corinne MEYNIAL explique que dans le souhait de créer des liens directs avec les producteurs, l'idée lui est venue de proposer un achat de sel issu de sites uniques où les paludiers ont recréé l'environnement séculaire des marais salants dont le foncier a été sauvé de l'urbanisation par

l'acquisition de parts par des citoyens. Ce sel est livré en vrac. Corinne propose de visiter un week-end l'exploitation. Il s'agit d'un contrat pour une livraison annuelle unique.

#### **5.4 - Le contrat viande**

Isabelle MORGAN a pris des contacts avec deux producteurs bios qui vendent sur les marchés de Palaiseau et d'Orsay.

Jean-Edouard JEAUNEAU et Bernard et Françoise CIROU.

Ils sont installés dans le Perche.

Bernard CIROU explique que lorsqu'il se présente à un distributeur conventionnel il a du mal faire valoriser sa production et sa façon de produire. Il travaille avec l'homéopathie sans médicament chimique.

Le bio ne peut entrer dans le conventionnel car il n'est pas calibré pour « les barquettes »...

L'abattage qui doit se faire dans des sites agréés est contraignant car les bêtes « bio » doivent passer les premières sur la chaîne à des horaires très matinaux.

Il se réjouit de pouvoir avec un groupe avoir une lisibilité de la filière et de la distribution. Jean-Edouard JEAUNEAU explique que le Perche est une région vallonnée. Il invite les membres de l'AMAP à venir voir comment il conduit son élevage. La rencontre avec l'AMAP leur paraît une chance de pouvoir poursuivre un élevage répondant à l'éthique qui est la sienne de préservation de l'environnement et d'une production de qualité.

L'élevage conventionnel met 5 fois plus d'animaux par ha. Les vaches qu'ils élèvent sont des limousines. Il a un petit élevage de porc. Il peut produire jusqu'à 4 porcs la semaine pour être en suffisance alimentaire en bio-totale.

#### **5.5 - L'expérience de l'année : le Point de vue de nos « Fermiers de Famille ».**

Emmanuel VANDAME souligne le côté convivial des pique-niques qui ont permis de faire connaissance, partager, créer des liens

Un échange s'établit avec les participants :

Pourquoi les traces noires dans les pommes de terre ?

Emmanuel VANDAME explique que les pommes de terre les plus atteintes par le mildiou en juillet ont été les premières (délicatesse) récoltées très en retard (3 semaines) et que le parasite a atteint certains tubercules.

La solution aurait été de faire un brûlage thermique des plantes mais, pris par les moissons à la même date il n'a pas eu le temps de louer le matériel. Il a donc été décidé collectivement de procéder à un défoliage chimique. Le défoliage manuel n'a pas été suffisant.

Cyril complète le fait que le mois de juillet pluvieux suivi d'un cycle de chaleur a accéléré le développement de mildiou.

Possibilité de prévention ?

Emmanuel VANDAME dit qu'il faudrait après chaque événement pluvieux traiter à la bouillie Bordelaise de façon systématique. La solution a donc été de laisser la pomme de terre en place après la suppression de la plante. Elles n'ont plus grossies mais se sont conservées dans le sol.

Emmanuel VANDAME rappelle que lors de la 1<sup>ère</sup> distribution de pommes de terre, il est venu un producteur de pain bio.

Ce contact l'a intéressé et il souhaite démarrer une culture de blé en semence conventionnel mais sans traiter les terres. Il fait part de son souhait de s'intégrer dans cette filière du blé au pain et qu'un groupe l'aide à porter ce projet.

Il fait également état de la proximité d'un producteur de miel qui cherche des débouchés de proximité.

### **Point sur la ferme.**

Emmanuel VANDAME fait état d'une récolte très abondante cette année en colza 44 q/ha, blé 95q/ha, maïs 100q/ha, féveroles 48q/ha, ray grass et semences d'herbes 12 q/ha.

Ces rendements ont été contrecarrés par une chute des cours passé en moyenne pour le blé de 15 € en 2003 à 6 € le quintaux en 2004.

Il rappelle également que sur 170 ha il est en fin de bail en 2005.

### **Projet pour 2005**

Il propose avec Cristiana de consacrer 1,5 ha pour les pommes de terre, 1 ha pour le blé, ½ ha pour le petit épeautre et de faire un peu de lentilles.

Il se réjouit d'avoir rencontré les éleveurs Jauneau et Cirou. Il constate devant la difficulté de ces producteurs que les céréaliers équilibrent encore leur entreprise à ce jour, grâce à la PAC, ce qui n'est pas le cas des éleveurs bio, qui ont des problèmes économiques et de filière de distribution.

Il explique que même s'ils ne veulent pas le dire, les agriculteurs vivent en grande partie de subventions. L'agriculteur devrait faire des productions de qualité, qui ne soit pas obligées de passer par la grande distribution et qu'il puisse vendre directement aux consommateurs.

Emmanuel VANDAME reconnaît qu'installés depuis 7 ans avec Cristiana, ils sont actuellement trop impliqués dans la culture conventionnelle et qu'une reconversion est impossible financièrement.

De plus, ils aiment la façon dont ils travaillent la terre mais réfléchissent à une évolution progressive.

## 6. LE BILAN FINANCIER « PATATES »

Types d'interventions	Temps	Coût MO	Coût matériel	total
Labour	0,5	7	15	22
préparation faux semis	2	28	20	48
épandage terreau	4	56	60	116
décompactation du sol	1	14	10	24
préparation fine pour semis	2	28	30	58
Plantation	8	112	15	127
buttage	4	56	15	71
Pulvérisation	3	42	21	63
arrachage	3	42	15	57
arrachage 2	2	28	7	35
ramassage	12	168		168
tracteur 195 CV	0	0	266	266
tracteur 95 CV		0	117	117
	0	0		0
<b>Sous Total Intervention</b>	<b>41,5</b>	<b>581</b>	<b>591</b>	<b>1172</b>

Intrants	
Plants de pomme de terre	474,75
Bouillie bordelaise	48,6
Rothénobiol	132,5
Basta (défanneur)	29,8
<b>Sous total intrants</b>	<b>685,65</b>

Bilan général	
Ventes de pommes de terre	5120
Interventions	1172
Intrants	685
Résultat 1	3263
Cotisations sociales	1433
<b>Résultat</b>	<b>1830</b>

Hors investissements

Emmanuel VANDAME commente ce bilan. Il a emprunté beaucoup de matériel à la ferme de Viltain, dans le cadre d'une entre-aide entre les deux exploitations pour mutualiser les coûts d'entretien.

Il précise qu'il n'amendera pas les terres avec du terreau car la minéralisation de l'azote ne s'est pas réalisée (froid etc...). Cette année la matière organique sera apportée par le lisier sur le blé et le fumier sur les pommes de terre depuis l'élevage de Viltain (géographiquement très proche).

Le bilan financier fait apparaître un résultat de 1830 € hors investissement (cette année l'électrification des caves a été réalisée).

Emmanuel VANDAME, à titre de point de comparaison explique que le blé rapporte globalement entre 300 et 375 €/ha pour 5 heures de travail.

Les pommes de terre sur 3000m2 lui ont demandé 41 heures de travail.

Il se propose d'acquérir une arracheuse et un brûleur thermique. La poursuite de l'expérience l'intéresse à condition que l'agriculture et les consommateurs se trouvent dans un rapport de commerce équitable et que l'agriculteur puisse se rémunérer convenablement.

Emmanuel VANDAME rappelle que les semences se font en octobre d'où la nécessité que les contrats pour 2006 se concluent dès juin 2005.

## 7. RAPPORT FINANCIER 2003-2004

François LERIQUE présente le rapport financier 2003-2004 qui présente un solde positif de l'exercice de 317,28€ .

Rapport financier 2003/2004			
Recettes		Dépenses	
Nature	Montant	Nature	Montant
Cotisations	2190	Courrier	885,24
		Fournitures, papeterie	215,48
		Téléphone, internet	277,13
		Divers, réception, déplacements	57,15
		Déclaration JO, Adhésion NEF	138,54
		Assurance	99,18
<b>TOTAL</b>	<b>2190</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1672,72</b>
Solde	517,28		
Dont cotisations 2004/2005	200,00	à reporter sur exercice 2004/2005	
Solde de l'exercice	<b>317,28</b>		

Arnaud CHIFFAUDEL conclut cette partie en demandant que la réflexion se fasse sur un plan plus global et que l'on tende vers une vraie production qui nourrisse les consommateurs et permette aux producteurs de vivre.

## 8. LE FUTUR

L'objectif est de maintenir l'agriculture sur le plateau de Saclay en étant conscient des dangers qui se présentent à savoir, l'urbanisation non économe des terres par la construction sur les terres agricoles, le grignotage des terres agricoles par le doublement des routes départementales, la spéculation sur les terres agricoles, l'augmentation de la circulation routière, toutes ces circonstances pouvant inclure le départ des agriculteurs.

Le moyen d'intervenir est une vigilance dans le cadre du PLU de Palaiseau.

- le PLU paraît en contradiction avec les objectifs du schéma directeur de l'Ile-de-France qui prévoit de conserver 2000 ha de terres agricoles sur le Plateau.
- Il ne tient pas compte des conclusions des dernières études de la Région Ile-de-France qui souhaitent se préoccuper des intérêts collectifs à long terme et éviter des décisions fixées par certaines communes sans vue d'ensemble.
- Il prépare l'implantation d'entreprises qui ne créent pas d'emploi sur la commune car en fait il s'agit uniquement de transfert de personnel.

Ces dispositions auront à terme pour effet une urbanisation généralisée du Plateau, le développement d'activités commerciales sur le plateau au détriment du centre ville et l'augmentation de la circulation sur le plateau et dans les communes environnantes.



François LERIQUE précise que rien n'est inéluctable, que le collectif des associations qui se préoccupe du devenir du Plateau va se mobiliser et mobiliser leurs adhérents par l'envoi de courrier aux élus et la participation aux réunions de quartier qui seront organisées.  
Emmanuel VANDAME s'inquiète de la politique proposée par le CAPS, il constate une absence de réel débat politique. L'objectif est de protéger l'environnement sur le Plateau.

## 9. LA CAMPAGNE 2004-2005

<b>Budget prévisionnel 2004/2005</b>			
<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
<b>Nature</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
Cotisations	2500	Courrier	1000
		Fournitures, papeterie	600 *
		Téléphone, internet	300
		Réception, déplacements	100
		Divers	100
		Assurance	100
<b>TOTAL</b>	<b>2500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2200</b>
Solde prévisionnel		<b>300</b>	

Il se monte en recettes à 2 500 €, en dépense à 2 200 € et prévoit un solde de 300 €.

### 9.1. Les contrats avec la ferme VANDAME

Corinne MEYNIAL fait le point sur les contrats patates. A ce jour les contrats reçus sont en diminution de 12% par rapport à 2004.

Le choix de variétés permettra une récolte en septembre afin d'éviter les aléas de l'été précédent.

Il est prévu de faire du maïs et des lentilles dans le cadre d'un contrat à monter début 2005. La plantation se fait au printemps. Le petit épeautre se fera cette année hors contrat. Emmanuel VANDAME en a déjà assuré la plantation.

Emmanuel a réservé une surface pour planter du blé mais il faudra pratiquer des cultures rotationnelles notamment en forme de prairie pour avoir du blé « bio » sans herbes.

Le maïs sera planté en avril.

### 9.2 Le Contrat Viande

Les viandes concernées sont du bœuf, du veau, produits par la Ferme JEAUNEAU, du porc et de l'agneau produit par la Ferme CIROU.

Le contrat viande s'engage sur une période d'un an. Les commandes portent sur une quantité minimale de 2 colis de 8 à 10 kg et seront livrés une fois par mois avec un préfinancement de 50% pour tenir compte de l'aléa du poids. Les 50% étant à réception.

Aux questions posées par les membres de l'Assemblée Générale, il est précisé que les colis sont conditionnés sous vide et peuvent se congeler.

Les colis comportent toutes sortes de morceaux et ils se différencient en cela de ce que l'on choisit d'acheter dans le système de la grande distribution.

Il est rappelé que les produits, jus de pomme et bocaux de pâte feront l'objet d'une vente directe sur commande pré financée.

### **9.3 Les autres actions**

- le partenariat avec les marchés flottants sera poursuivi ainsi que la fourniture de sel de Guérande .
- A la Ferme VANDAME il convient de travailler au développement d'autres cultures adaptées au plateau : huile de colza, de blé au pain, peut être une diversification vers la polyculture, le maraîchage sur quelques hectares.
- Le projet de maraîchage sur Verrières le Buisson :  
Les contacts avec les élus de cette commune sont constructifs. La commune se propose d'acquérir des terrains en déprise de maraîchage à la suite du départ à la retraite des deux exploitants et de les faire gérer par l'association « les jardins de Cérés » avec un contrat maraîchage.  
L'installation d'un puis deux maraîchers fera l'objet d'une étude sur 2005.
- La participation au groupe Foncier Agricole (G.F.A.). Un groupe « vie du territoire » pourrait envisager l'achat en commun de terres, de bâtiments agricoles, soit localement sur les Yvelines et l'Essonne, soit en commun en s'associant avec l'Alliance Ile-de-France pour la sauvegarde des terres agricoles fragilisées.

## **10 – L'ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration sortant se compose des 9 membres suivants :

- Arnaud CHIFFAUDEL,
- Jean-Luc GILLIO,
- François LERIQUE
- Corinne MEYNIAL,
- Isabelle MORGAN ,
- Marie-Thérèse OBADIA,
- Claude PETIT,
- Emmanuel PIGNOT
- Emmanuelle SALEZ,
- Morvan SALEZ,

(Claude PETIT fait part de son retrait du Conseil d'Administration pour se consacrer à d'autres projets)

De nouveaux candidats se présentent Frédéric GEDIN, Sabine MARC et Lucie PIRO.

Le nouveau Conseil d'Administration composé de 10 membres est élu à l'unanimité

- Arnaud CHIFFAUDEL,
- Frédéric GEDIN,
- Jean-Luc GILLIO,
- François LERIQUE,
- Sabine MARC,
- Corinne MEYNIAL,
- Isabelle MORGAN,
- Marie-Thérèse OBADIA,

- Emmanuel PIGNOT,
- Lucie PIRO.

## **11- LA CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL**

5 groupes sont composés :

- Le groupe « ferme VANDAME » gère le contrat patates, les nouvelles cultures, lentilles, épeautre, céréales, pain, l'huile.

Il se compose de : Pascale et Pascale BERLAND, Marie-Laure BRETIN, Arnaud CHIFFAUDEL, Cyril GIRARDIN, Maryvonne LECOMTE, Corinne MEYNIAL, Emmanuel PIGNOT, Cristiana et Emmanuel VANDAME, Lucie PIRO, Valérie RAYMOND, Nicole ROGER, Armelle TOURNAIRE.

- Le groupe « viande » qui travaille avec les fermiers bio producteurs du Perche, Jean-Edouard JEANNEAU et Bernard et Françoise CIRIOU se compose de : Sabine MARC, Valéry MOREAU, Isabelle MORGAN, Jean-Edouard JEANNEAU et Bernard et Françoise CIRIOU.
- Le groupe « maraîchage » qui va prendre en charge le projet sur Verrières-le-Buisson se compose de : Patricia PELZER, Claudine TOURTE-SCHAEFFER RABINEAU, MARC LEFEBVRE, Marie-Thérèse OBADIA, Christian BONIN.
- Le groupe « réflexion - vie du territoire » dont l'objectif est de faire connaître le plateau et ses environs est constitué de : Jean-François FORTIN, Morvan SALEZ, François LERIQUE, Claude PETIT, Pascal et Pascale BERLAND, Isabelle GAUDIN.
- Le groupe « autres produits » dont la vocation est d'offrir aux membres de l'association des produits complémentaires tels le sel d'un paludier et les produits des marchés flottants, dont la vente se fera sur le mode direct sur commande payée à l'avance.
  - « Sel de Guérande » - référents : Jean-Luc GILLIO, Corinne MEYNIAL.
  - « Les marchés flottants » - référents : Claude BROGO, Marie-Thérèse OBADIA, Claudine TOURTE-SCHAEFFER RABINEAU, ;

François LERIQUE remercie Isabelle GAUDIN pour la préparation des bulletins des Jardins de Cérés.

Le Président invite les adhérents à participer à la rédaction d'articles sur l'histoire des pommes de terres et autres produits, les histoires des champs et des jardins, de recettes, de bonnes adresses d'expérience.

C'est aussi une façon de participer à la vie de l'association.

Il remercie tous les membres de leur présence et les bénévoles de leur implication.  
« Nous avons beaucoup appris... continuons. »

Le Conseil d'Administration se réunira pour l'élection du Président, du (de la) Secrétaire et du trésorier le 17 décembre chez François LERIQUE à Verrières.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres de L'Assemblée Générale se sont retrouvés autour d'un buffet très sympathique pour échanger.